

Les prestations

Les repas

Les repas sont des moments d'échanges et de convivialité.

Les résidents peuvent également choisir de prendre leurs repas dans leur studio ou à l'extérieur.

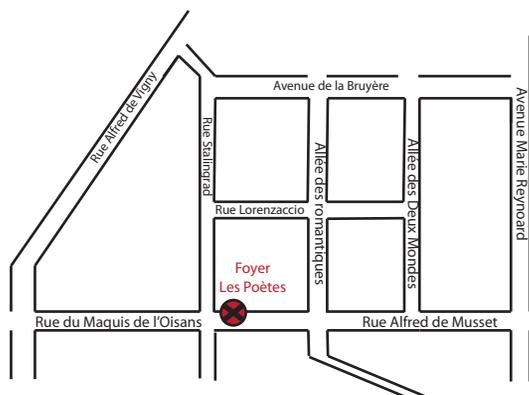
Les activités

Elles sont organisées en réponse aux souhaits et initiatives du résident. L'équipe propose, en collectif ou individuel, des activités orientées vers l'extérieur, afin de stimuler la curiosité, maintenir les acquis, établir des liens...

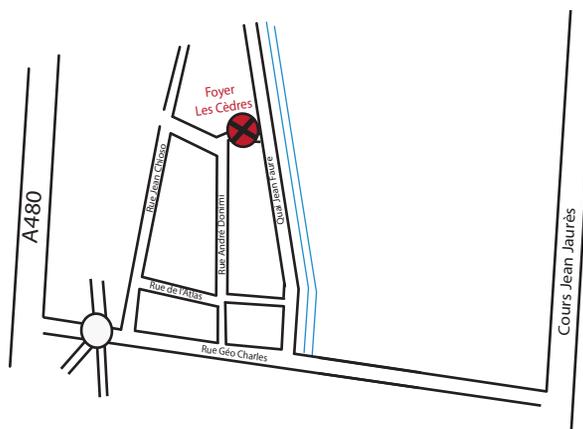
Les projets individuels sont au centre de nos accompagnements

- L'accompagnement par nos équipes de professionnels s'adapte selon les besoins et les capacités des personnes
- Le projet individuel de chaque résident est accompagné par les référents et les éducateurs
- Des temps d'écoute et de soutien sont proposés

Où nous trouver ?



Foyer des Poètes
30 rue Alfred de Musset
38100 Grenoble
Tél : 04.76.22.75.04
Fax : 04.76.22.99.66



Foyer des Cèdres-FAM
3, rue du Douro
38130 Echirolles
Tél : 04.76.22.06.63
FAX : 04.76.22.98.90

Blog : <http://apfechoweb.blogg.org>



Foyers des Poètes et des Cèdres

Pôle Adultes APF



Oeuvre collective des usagers

Convivialité, Autonomie, Soins
Convivialité, Autonomie, Soins



2 foyers, 4 types de logements

Les foyers sont ouverts toute l'année
Ils peuvent accueillir 35 personnes au total.

Les résidents sont hébergés dans des studios d'environ 20 m² équipés d'une salle de bain, de toilettes et d'une kitchenette dont les aménagements peuvent être personnalisés.

Le foyer des Poètes

- 15 places en foyer de vie
- 3 places en foyer logement dit «Tremplin»
- 1 place en accueil temporaire

Le foyer des Cèdres

- 6 places en foyer de vie
- 3 places en foyer logement dit «tremplin»
- 1 place en accueil temporaire
- 6 places en Foyer d'Accueil Médicalisé

C'est pour vous ?

- Les foyers s'adressent à des personnes adultes (18 à 60 ans)
- Pour des personnes en situation de handicap moteur bénéficiant d'une orientation CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)

Des foyers ouverts sur l'extérieur

Toutes les personnes sont accompagnées dans leurs projets et dans le respect de leur intimité.

Six places médicalisées

Les personnes bénéficient d'un accompagnement, d'une coordination des soins, et d'une aide à la vie quotidienne renforcée et adaptée.

Admission

La procédure

- La commission d'admission se réunit une fois par mois afin d'étudier les demandes
- Lorsque la demande correspond à la mission du foyer, un rendez-vous est organisé
- Un stage ou un accueil temporaire avant l'arrivée au foyer peuvent être proposés
- Si les foyers sont complets, une liste d'attente est établie

A votre arrivée, il vous sera remis :

- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- La charte de l'association
- Un contrat de séjour à signer